

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

La filière automobile se trouve aujourd'hui dans une situation critique, en termes de performance économique et surtout de sauvegarde de l'emploi. Nul besoin de détailler les événements actuels qui nous interpellent gravement. De fait, l'avis aurait pu mettre davantage cette actualité en perspective dans son constat et ses préconisations.

Mais, plus fondamentalement, le groupe de l'Outre-mer partage le principal enjeu identifié dans l'avis à savoir, faire du maintien d'un appareil de production significatif sur le territoire national un atout dans la nouvelle donne mondiale.

Or, l'absence de véritable stratégie industrielle européenne et de politique fiscale communautaire, les faiblesses d'un État insuffisamment stratège en matière d'impulsion et de mise en cohérence d'une filière industrielle forte, l'inadaptation de l'appareil productif, ne pourront pas permettre aux acteurs du secteur de s'adapter à cette nouvelle donne.

Pour le groupe de l'Outre-mer, les principales préconisations de l'avis tendent à répondre à ces défis. Fondamentalement, il nous semble que seule une compétitivité retrouvée de notre appareil productif permettra le maintien d'un marché socle, d'une production nationale et donc de l'emploi durable. Les facteurs de compétitivité sont nombreux :

- les choix stratégiques de l'entreprise sont essentiels ;
- l'environnement fiscal doit être sécurisé pour permettre une meilleure maîtrise des charges pesant sur l'entreprise ;
- les facteurs qualité sont importants car ils permettent à l'entreprise de s'adapter à la demande dans un contexte fortement concurrentiel ;
- il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne les facteurs coûts, la question du transfert des charges qui pèsent sur le travail vers la CSG et la TVA, ne pourra pas être éludée plus durablement.

C'est principalement par cette voie, associée à des efforts renforcés en matière de financement de la recherche et développement, que notre pays retrouvera une part importante de l'industrie dans sa valeur ajoutée.

L'Outre-mer connaît des retards de développement liés aux difficultés structurelles. Aussi, la question de la consolidation et de la modernisation de l'appareil productif, afin de permettre la création d'emplois durables, doit-elle devenir la priorité des priorités pour notre pays. Un certain nombre de propositions avancées contribuent à cet objectif.

Par conséquent, le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.